

Communiqué de Presse · 2 août 2010

L'ONU tarde à agir contre un scandale du marché du carbone

Une coalition d'ONGs écologistes accuse aujourd'hui le Conseil exécutif du MDP (Mécanisme de Développement Propre) de tarder à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à un détournement spéculatif du mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto, et ceci à cause de conflits d'intérêt en son sein. Un rapport sur les projets HFC-23 controversés, qui devrait être publié ce soir, sera le reflet de l'insistance des Japonais, des Chinois et des Indiens membres du Conseil à ne pas remettre en question l'ancienne méthodologie qui est pourtant extrêmement discutable.

Les crédits carbone générés par la destruction du HFC-23, un gaz qui contribue fortement à l'effet de serre, représentent plus de la moitié des 420 millions de crédits MDP émis à ce jour. On estime que ces projets rapportent de 60 à 75 fois plus que le coût réel de leur destruction par les usines, ce qui représente un véritable effet d'aubaine. Il a été clairement démontré que les fabricants de gaz réfrigérants profitent de manière indue d'une lacune du système. Ils augmentent délibérément le volume des gaz produits pour recevoir le prix de leur destruction. C'est la raison pour laquelle la coalition d'ONGs écologistes a soumis à l'ONU la demande que cette méthodologie soit révisée. Cette question a finalement été discutée par le Conseil exécutif cette semaine, lors d'une séance ouverte¹ dont les conclusions seront publiées ce soir.

Alors que le président du comité des méthodologies (*methodology panel*), Lex de Jonge, a recommandé de suspendre cette méthodologie controversée avec effet immédiat, afin d'examiner sérieusement cette question délicate et d'envoyer un signal fort au Conseil exécutif, plusieurs membres de ce Conseil ont estimé pour leur part qu'une telle action n'était pas indispensable.

Bien que le comité des méthodologies du MDP a lui-même relevé quatre différentes manières de surestimer ces crédits, le membre japonais du Conseil exécutif a prétendu à plusieurs reprises que ce n'était pas du tout une priorité, que la requête des ONGs était invalide pour des raisons de procédure, et a même ajouté: *"je ne suis pas d'avis que la demande de révision soit d'actualité, nous ferions mieux de la tuer dans l'oeuf"*.

Il se trouve que le gouvernement japonais est impliqué dans 8 projets HFC-23, et que 17 compagnies japonaises, dont Mitsui & Co, Mitsubishi, et Tokyo Electric sont activement engagées dans le financement de projets HFC-23 pour obtenir des crédits carbone à bon compte. C'est le Japon qui a participé au projet HFC-23 à Ulsan, en Corée du Sud, qui est le premier à demander le renouvellement de sa période d'accréditation de 7 ans. Ce projet a généré 1,4 millions de crédits sur la première période, (2003-2010), et devrait permettre d'en obtenir encore 2,2 millions de 2010 à 2017, l'équivalent en terme monétaire d'environ 3,6 milliards d'euros. Pourtant, la

vérification des données montre que l'usine de Ulsan a vraisemblablement artificiellement augmenté sa production de manière significative.

Cela n'a pas empêché Kuroki de déclarer qu'une révision de la méthodologie ne changerait en rien le projet d'Ulsan, tout en admettant que *"le problème n'est pas nouveau"*.

"Un système qui a des failles peut et doit être réparé. Mais refuser de voir les problèmes quand ils sont aussi importants est inacceptable. Le véritable scandale commence maintenant!" commentait Eva Filzmoser, directrice de CDM Watch, qui assistait à la séance.

Le membre chinois du Conseil exécutif, Maosheng Duan, a exprimé avec insistance que la proposition de révision était illégitime et qu'il n'y avait pas d'urgence à suspendre la méthodologie existante. Il se trouve que la Chine héberge 11 des 19 projets HFC-23 enregistrés, et perçoit une taxe de 65 % sur tous ces crédits. Les 11 projets générant environ 65 millions de crédits carbone par an, ce système rapporte au gouvernement chinois 650 millions d'euros par an.

Quant au membre indien du comité, Rajesh Sethi, qui en est aussi l'ancien président, il a carrément déclaré qu'il ne voyait aucun conflit d'intérêt, dans la mesure où il agissait *"à titre personnel"*. Il a insisté sur le fait qu'une suspension n'était pas nécessaire, vu que le problème soulevé ne concernait qu'un faible pourcentage des projets. Et pourtant, les relevés indiquent que la majorité des 19 projets HFC-23 enregistrés auraient manipulé la production afin d'exagérer la quantité de gaz émis! Il se trouve que l'Inde héberge 7 projets de HFC-23, qui génèrent 11 millions de crédits chaque année, qui rapportent 110 millions d'euros par an. En 2007, Gujarat Fluorochemical a réalisé 66 millions d'euros grâce à la vente de 6,5 millions de crédits carbone, une somme qui excède de loin les revenus de la vente du produit réfrigérant qu'ils produisent, le HCFC22.

CDM Watch a critiqué à de nombreuses reprises le code de conduite du Conseil exécutif, qui permet à ses membres de juger par eux-mêmes de leurs éventuels conflits d'intérêt. Mme Filzmoser estime que *"permettre que des décisions prises soient basées sur l'intervention de membres qui ont clairement un conflit d'intérêt, comme elle en a été le témoin hier, met à mal la crédibilité du système MDP dans son ensemble"*.

On trouve, parmi ceux qui soutiennent les projets MDP HFC-23, de grandes institutions financières comme la Deutsche Bank, ainsi que des compagnies d'électricité comme Endesa et Enel, les principaux fournisseurs d'énergie en Espagne et en Italie. Les crédits HFC-23 constituent la grande majorité des compensations utilisées par le système européen ETS, représentant 59 % de tous les crédits carbone de l'UE l'an dernier. Selon l'ONG Sandbag, près de 1000 installations en Europe ont eu recours aux crédits générés par les 15 projets douteux pour atteindre leurs objectifs obligatoires de Kyoto. Des gouvernements de toute l'Europe ont aussi massivement investi dans ces projets parce qu'ils constituent des moyens moins coûteux d'atteindre leurs objectifs de réduction de gaz à effet de serre.



La coalition d'ONG écologistes note avec satisfaction que le Conseil exécutif a prévu de demander plus de précisions au panel des méthodologies. Pour Chaïm Nissim, de Noé21, *“les ONG sont satisfaites du lancement officiel d'une enquête sur le sujet”*. Mais il insiste que *“sans une suspension de la méthodologie, cette enquête risque de n'être qu'une procrastination supplémentaire. La seule solution honnête et raisonnable est de suspendre les crédits accordés pour ce type de projets jusqu'à ce que la méthodologie soit révisée pour éviter les abus”*.

Fionnuala Walravens de l'Agence d'Investigation Environnementale a dit pour sa part : *“Il est choquant de constater que le processus de décision est si fortement influencé par les intérêts politiques et commerciaux de quelques membres du Conseil exécutif. Le monde ne peut pas se permettre ce type de corruption du système d'échange de droits d'émission. Dans le cas présent, il s'agit d'une plaisanterie qui a pour effet d'augmenter les émissions totales plutôt que de les réduire.”*

Pour plus d'informations :

Chaïm Nissim, Secrétaire de Noé21
Tel. + 41 79 316 98 13
cnissim@noe21.org

Eva Filzmoser, Director of CDM Watch
Tel: +32 499 21 20 81
eva.filzmoser@cdm-watch.org

Fionnuala Walravens, Campaigner at Environmental Investigation Agency
Tel: +44 207 354 7871
fionnualawalravens@eia-international.org

Voir les précédents communiqués :

HFC23 · Le secrétariat du protocole de Kyoto accepte une enquête à propos d'un scandale dans le marché du carbone - 02.07.2010
<http://www.noe21.org/site/index.php/fr/actualites/1-actualites/92-hfc-enquete>

HFC23 - Le secrétariat des Nations Unies pour les changements climatiques doit cesser de jouer avec les crédits carbone - 13.06.2010
<http://www.noe21.org/site/index.php/fr/actualites/1-actualites/88-communique-hfc3-onu>

Notes

1. Ce mois-ci le bureau des méthodologies du MDP concluait que plusieurs des défauts observés par les ONG étaient dénoncés de façon fondée et méritaient une investigation plus poussée http://cdm.unfccc.int/Panels/meth/meeting/10/044/mp44_an02.pdf

2. La requête pour une modification de la Méthodologie :
<https://cdm.unfccc.int/methodologies/PAMethodologies/revisions/58215>

3. Des Méthodologies ont déjà été suspendues dans des circonstances analogues lorsque l'intégrité du système était en danger
Voir aussi d'autres documents: <http://www.cdm-watch.org/?p=979>.

4. Voir Webcast sur http://unfccc2.metafusion.com/kongresse/cdm55/templ/play.php?id_kongresssession=2911
> 3.(b) Methodologies for baselines and monitoring plans [part3]